

SAINT MARTIN D'URIAGE

PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE État des lieux et objectifs éducatifs



Le projet éducatif de territoire (PEDT) constitue :

- le cadre par lequel la communauté éducative contribue à la définition, l'organisation et la mise en œuvre, sur **des valeurs et des finalités partagées, d'une politique éducative à l'échelle territoriale**

- prend en compte les différentes dimensions du développement du jeune et veille à ce que sa mise en œuvre s'inscrive dans une approche globale de ce développement.

Le PEDT est un ensemble d'actions qui :

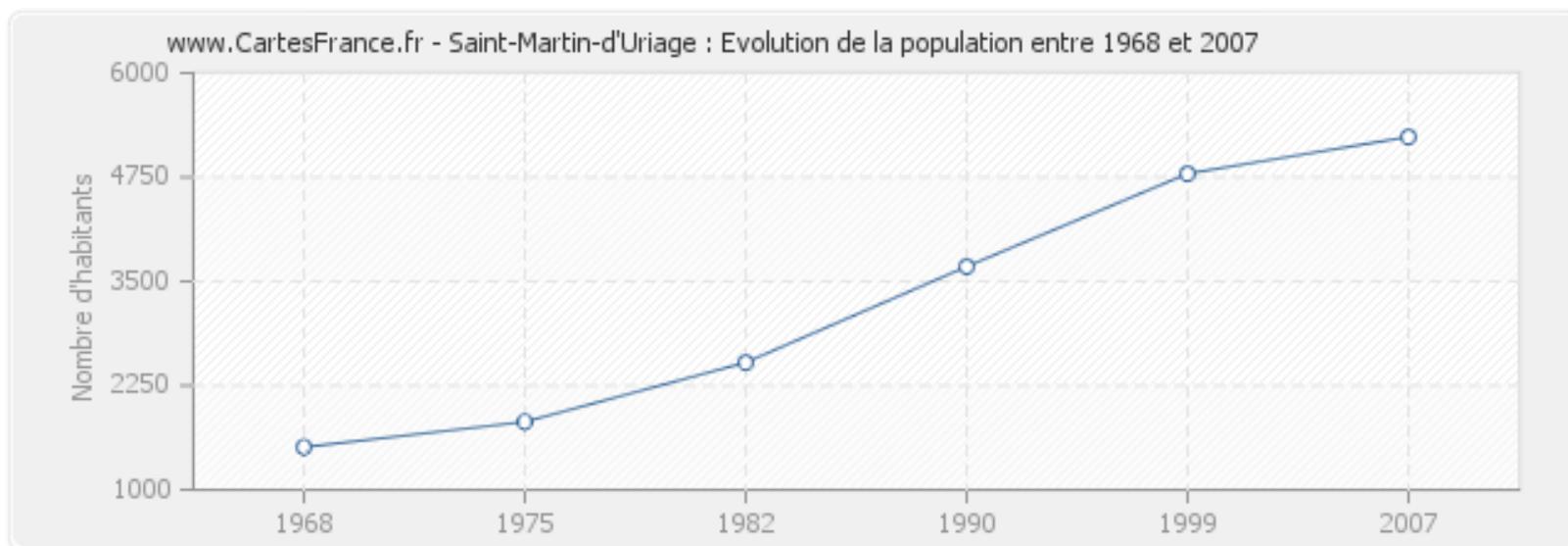
- contribue à assurer la réussite de tous les enfants et les jeunes, à organiser la **continuité éducative entre le temps scolaire et les autres temps de l'enfant, à associer les parents et plus largement la communauté éducative à l'atteinte de ses objectifs.**

- permet de **coordonner les actions pédagogiques** organisées dans le cadre du projet d'école avec les initiatives des collectivités territoriales et les propositions des associations pour une meilleure complémentarité au service de la cohérence et de la continuité éducative à l'échelle territoriale.

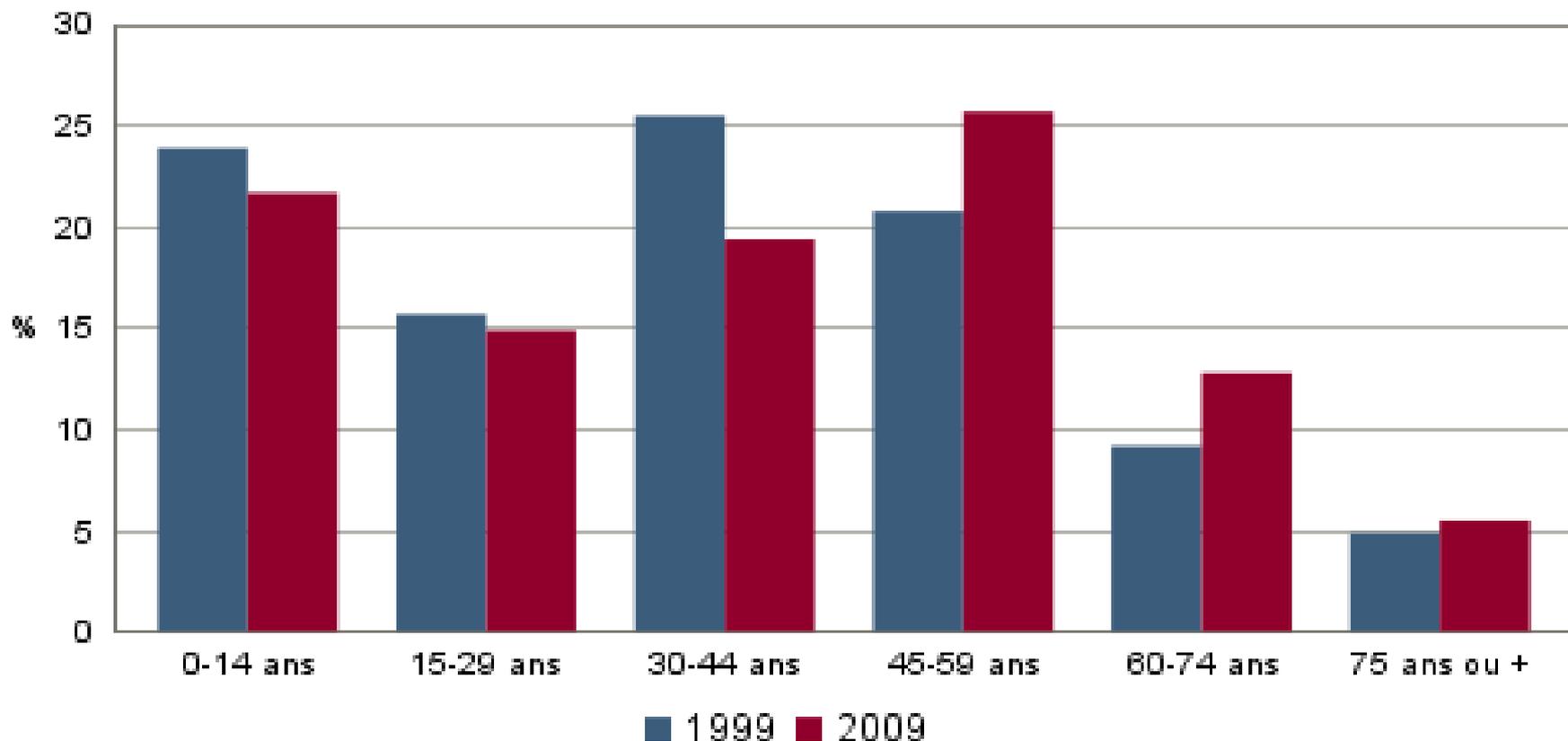
ETAT DES LIEUX DONNEES DE BASE

LA POPULATION

La commune de Saint Martin d'Uriage compte 5 621 habitants au dernier recensement de la population datant de 2010. Cependant, toutes les études de l'Insee sont basées sur la population recensée en 2009, soit 5 424 habitants. Avec une densité de 189,3 habitants par km², Saint-Martin-d'Uriage a connu une nette hausse de 17,3% de sa population par rapport à 1999.



POPULATION PAR GRANDES TRANCHES D'ÂGE 1999 - 2009 (source Insee)



Saint Martin d'Uriage reste une ville plutôt jeune, mais la tendance depuis 1999 montre un certain vieillissement de la population, avec une baisse des trois premières tranches d'âge, jusqu'à 44 ans, et une augmentation des trois dernières tranches d'âge.

ENFANTS ET JEUNES PAR SEXE ET AGE EN 2009

(source Insee)

	Garçons	Filles	Ensemble	%
Moins de 3 ans	81	77	158	10,9 %
3 à 5 ans	113	103	216	14,9 %
6 à 10 ans	218	222	440	30,5 %
11 à 17 ans	322	309	631	43,7 %
TOTAL	734	711	1 445	100,0 %

FAMILLES SELON LE NOMBRE D'ENFANTS AGES DE MOINS DE 25 ANS (Source : Insee)

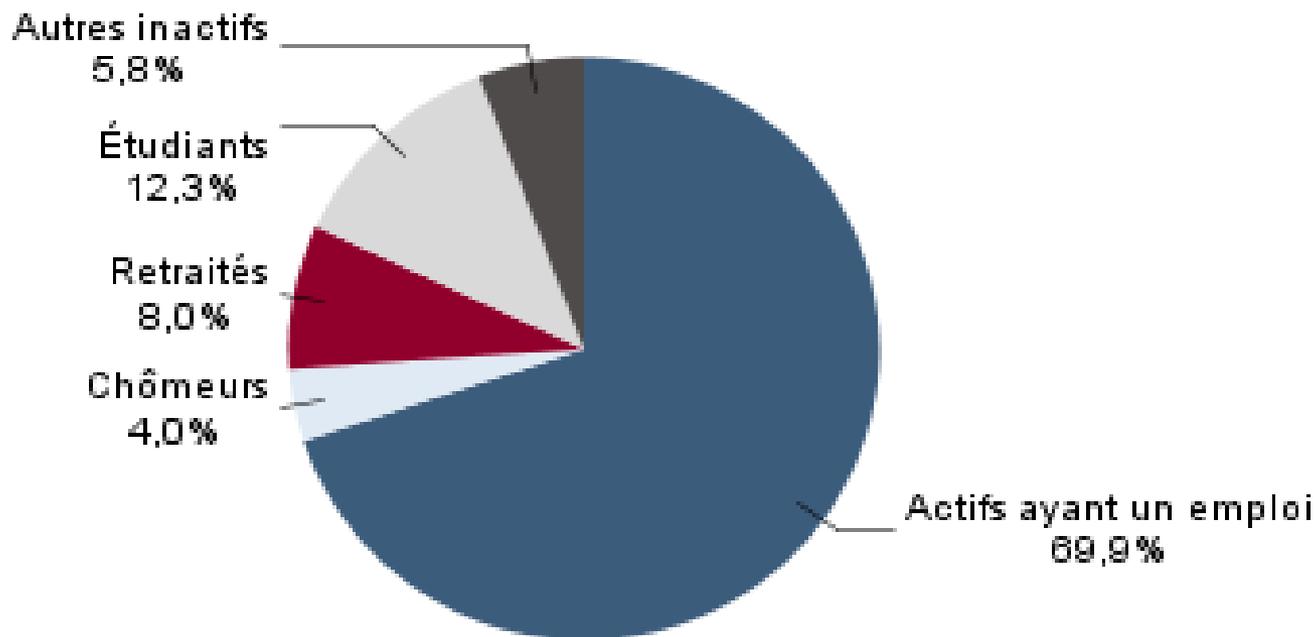
	2009	%	1999	%
Ensemble	1 581	100,0	1 409	100,0
Aucun enfant	684	43,3	594	42,2
1 enfant	288	18,2	268	19,0
2 enfants	432	27,3	357	25,3
3 enfants	153	9,7	154	10,9
4 enfants ou plus	24	1,5	36	2,6

Le nombre de familles avec enfants représente 897 familles, soit 56,7 % du nombre total de familles.

POPULATION ACTIVE DE 15 A 64 ANS SELON LA CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE (Source Insee)

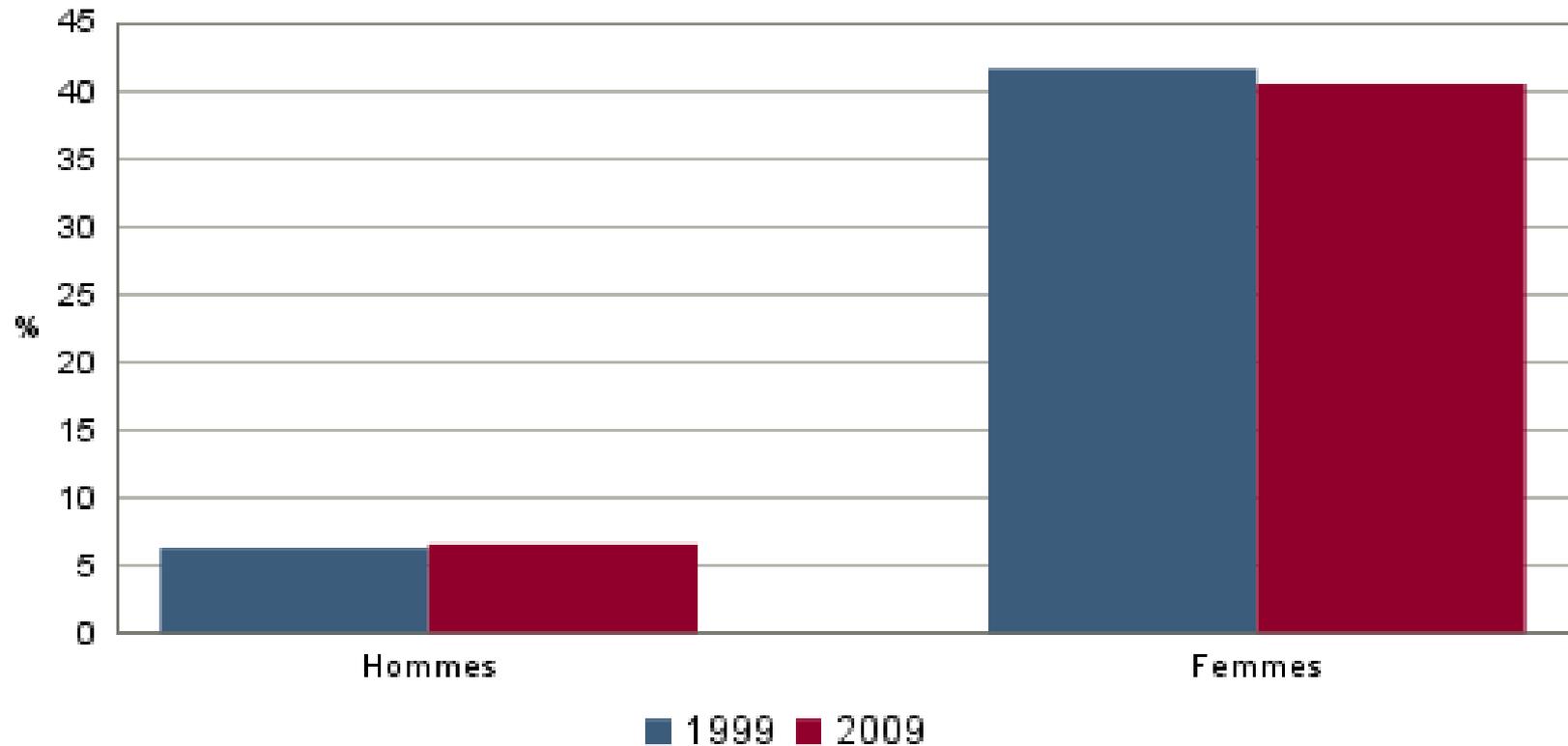
	2009	dont actifs ayant un emploi	1999	dont actifs ayant un emploi
Ensemble	2 722	2 570	2 367	2 213
dont :				
Agriculteurs exploitants	12	12	13	13
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	196	188	187	176
Cadres et professions intellectuelles sup.	1 141	1 089	763	729
Professions intermédiaires	709	653	671	648
Employés	420	400	489	446
Ouvriers	240	228	233	201

POPULATION DE 15 A 64 ANS PAR TYPE D'ACTIVITES EN 2009 (Source Insee)



Le taux de chômage de la population de la commune reste inférieur au taux de chômage au niveau national (9,2 % en 2011)

PART DES SALARIES DE 15 ANS OU PLUS A TEMPS PARTIEL PAR SEXE (source Insee)



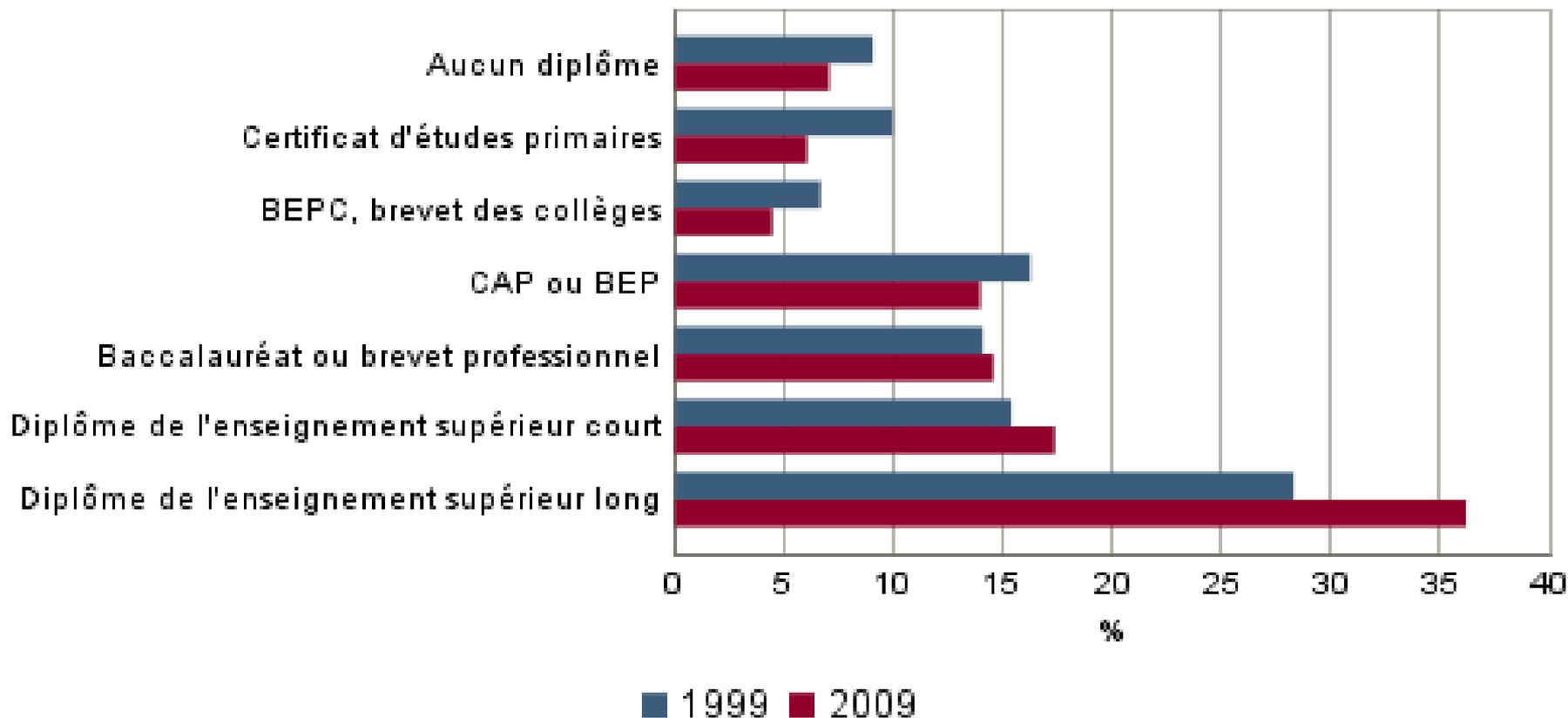
Le travail à temps partiel concerne une part importante de la population, notamment au niveau des femmes, mais ne présente pas d'évolution significative depuis 1999. Les études de l'Insee ne permettent pas de savoir si ce travail à temps partiel est choisi ou subi.

LIEU DE TRAVAIL DES ACTIFS DE 15 ANS OU PLUS AYANT UN EMPLOI (source Insee)

	2009	%
Ensemble	2 529	100,0
Travaillent :		
dans la commune de résidence	430	17,0
dans une commune autre que la commune de résidence	2 099	83,0
située dans le département de résidence	2 016	79,7
située dans un autre département de la région de résidence	52	2,1
située dans une autre région en France métropolitaine	25	1,0
située dans une autre région hors de France métropolitaine (Dom, Com, étranger)	6	0,2

Un nombre relativement important d'actifs travaillent à Saint Martin d'Uriage. Cela peut s'expliquer par un nombre élevé d'entreprises individuelles domiciliées sur la commune

DIPLOME LE PLUS ELEVE DE LA POPULATION NON SCOLARISEE DE 15 ANS OU PLUS (Source Insee)



La population active de Saint Martin d'Uriage se caractérise donc par un niveau de formation élevée, une proportion élevée de cadres et de professions intermédiaires, travaillant majoritairement à l'extérieur de la commune

L'OFFRE EXISTANTE POUR LES ENFANTS ET LES JEUNES

LES ETABLISSEMENTS PETITE ENFANCE

- la Maison de l'Enfance
- les Lutins
- la crèche familiale
- le RAM
- le jardin d'enfants éducatif « Mon Jardin »
- le multi accueil de Pinet d'Uriage

LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

La commune compte quatre écoles :

- l'école de Pinet, située à Pinet d'Uriage, à 7 kms du centre de la commune, et comprenant 5 classes (1 classe maternelle et 4 classes élémentaires)
- l'école maternelle des Petites Maisons, située à proximité du centre, et comprenant 5 classes maternelles
- l'école élémentaire des Petites Maisons, située également à proximité du centre, et comprenant 11 classes élémentaires)
- l'école privée Notre-Dame, située à proximité du centre, et comprenant 5 classes (1,5 classes maternelles et 3,5 classes élémentaires).

NOMBRE D'ENFANTS SCOLARISES SUR LA COMMUNE (année 2012)

LE PINET	Maternelle	32
	Elémentaire	101
	<i>Sous-total Pinet</i>	<i>133</i>
LES PETITES MAISONS	Maternelle	148
LES PETITES MAISONS	Elémentaire	276
NOTRE DAME	Maternelle	35
	Elémentaire	66
	<i>Sous-total Notre Dame</i>	<i>101</i>
	Total général	658

L'ACCUEIL PERISCOLAIRE DU MATIN

- L'accueil fonctionne chaque matin à partir de 7h 30, jusqu'à 8h 35. Une option "garderie réduite" est proposée aux familles, de 8h 20 à 8h 35. A partir de 8h 35, les enfants sont accueillis par les instituteurs. L'école débute à 8h 45.
- L'accueil périscolaire a fonctionné pendant 140 jours en 2012, avec une moyenne d'environ 60 enfants par jour. Ces effectifs sont relativement stables sur le site de l'école de Pinet, mais en nette augmentation sur l'école maternelle des Petites Maisons

Fréquentation de l'accueil périscolaire du matin (moyennes journalières 2012)

		Présence par jour (en moyenne)
Ecole de PINET	Maternelle	2
	Maternelle réduite *	1
	Elémentaire	6
	Elémentaire réduite *	2
	Sous-total Pinet	12
Ecole maternelle des Petites Maisons	Maternelle	19
	Maternelle réduite *	5
	Sous-total Maternelle Petites Maisons	24
Ecole élémentaire des Petites Maisons	Elémentaire	20
	Elémentaire réduite *	3
	Sous-total Elémentaire Petites Maisons	23
	Total par jour (en moyenne)	59

(*) Rappel : La Garderie réduite accueille les enfants de 8h 20 à 8h 35

LE SERVICE DE RESTAURATION

Les repas sont confectionnés sur place, à la cuisine centrale située aux Petites Maisons.

Cette cuisine centrale alimente 7 restaurants en liaison chaude, dont 5 restaurants satellites et 2 restaurants sur place :

- 3 restaurants scolaires élémentaires (Le Pinet et les Petites Maisons)
- 1 restaurant scolaire maternel (Les Petites Maisons)
- Le Jardin d'enfants
- Le foyer logement
- Le restaurant du personnel communal

FONCTIONNEMENT DES RESTAURANTS SCOLAIRES

En ce qui concerne la restauration scolaire, plus de 400 repas sont servis par jour, ce qui représente 74 % des enfants scolarisés (presque 100% des enfants sont inscrits au service), et nécessite l'organisation de 2 services de restauration.

- A 11h 45, l'animateur référent, un par classe, prend en charge les enfants inscrits au restaurant scolaire directement dans les salles de classe.
- Le premier service commence à 11h 45 et s'achève à 12h 30
- Le second service commence à 12h 30 et s'achève à 13h 15
- L'école reprend à 13h 30.
- Le restaurant scolaire a fonctionné 140 jours au cours de l'année 2012.

Récapitulatif fréquentation des restaurants scolaires

(moyennes journalières - année 2012)

		Présence par jour (en moyenne)
Ecole de PINET	Maternelle	22
	Elémentaire	75
	Sous-total Pinet	97
Ecole maternelle des Petites Maisons	Maternelle	101
Ecole élémentaire des Petites Maisons	Elémentaire	203
	Total par jour (en moyenne)	401

Depuis 2010, les restaurants scolaires connaissent une forte augmentation de leur fréquentation

L'ACCUEIL PERISCOLAIRE DU SOIR

L'école s'achève à 16h 30.

A ce moment se mettent en place plusieurs types d'action :

- L'organisation des transports scolaires
- Les études surveillées, de 16h 30 à 17h 30. A partir du CE1, les enfants sont dirigés pendant 1 heure vers l'étude surveillée, heure pendant laquelle ils peuvent faire leurs devoirs avec l'aide d'un enseignant ou du personnel communal. A partir de 17h30, si les parents ne sont pas venus les chercher, ils rejoignent la garderie périscolaire (là où sont déjà les CP depuis 16h30)
- L'aide personnalisée assurée par les enseignants (entre 2 et 6 enfants par enseignant)
- Les garderies périscolaires (de 16h 30 à 18 h pour les écoles maternelles, et de 16h 30 à 18h 15 pour les écoles élémentaires)

Récapitulatif fréquentation des activités périscolaires du soir (moyennes mensuelles 2012)

		Présence par jour (en moyenne)
LE PINET	Maternelle	8
	Elémentaire (CP)	6
	Etude surveillée	21
	Sous-total Pinet	35
PETITES MAISONS	Maternelle	35
PETITES MAISONS	Elémentaire (CP)	12
	Etude surveillée	49
	Sous-total Petites Maisons	95
	Total par jour (en moyenne)	130

Les sorties tiers temps pédagogiques

Différentes activités et sorties sont organisées dans le cadre du tiers temps pédagogique, à savoir, faites par les élèves avec les enseignants pendant le temps scolaire :

EN DEMI-JOURNEE matin (de 9h à 11h 45) ou après-midi (de 13h 30 à 16h 30):

- La bibliothèque
- Cycles piscine (piscine du GUC à Saint Martin d'Hères durant l'année scolaire et piscine de Saint Martin d'Uriage au mois de juin)
- Cycles poney (centre équestre de Saint Martin d'Uriage)
- Sortie musées (plusieurs destinations essentiellement sur Grenoble et La Tronche)
- Sortie cinéma à Vizille
- Spectacle de Noël (à Vizille, Grenoble ou au Belvédère de Saint Martin d'Uriage)
- Visite de ferme à Herbeys
- Visite de la Ferme du Loutas au Pinet d'Uriage
- Initiations sportives au gymnase de Saint Martin d'Uriage
- Tennis de table et répétition de spectacles à la Salle de la Richardière
- Courses d'orientation, courseton (cross des écoles) au parc d'Uriage

EN DEMI-JOURNEE après-midi (de 13h 30 à 16h 30) :

- Skis de piste à Chamrousse
- Skating (pendant les mois de janvier, février, mars) au plateau de l'Arselle

EN SORTIE JOURNEE (de 9h à 16h 30) :

- Sorties pédagogiques et de découverte à la journée (St Pancrasse, Chamrousse, Champ Près Frogès, Col du coq, St Hilaire du Touvet, St Geoire en Valdaine, St Christophe en Oisans, Pont en Royans, Villard de Lans, Lans en Vercors, La Batie Divisin, Autrans, St Ismier, St Antoine l'Abbaye...)
- Quelques sorties ski skating au plateau de l'Arselle

L'ACCUEIL DE LOISIRS

En partenariat avec le CCAS, l'Association des Centres de Loisirs organise un accueil de loisirs situé dans les locaux de l'école des Petites Maisons pour les enfants de 3 à 14 ans.

Ce centre est ouvert à chaque période de vacances scolaires (sauf Noël), soit environ 66 jours par an. Il accueille également des enfants de communes extérieures, notamment de Grenoble.

Il propose 2 types d'activités :

- Les activités traditionnelles de centre de loisirs (jeux extérieurs, activités manuelles et culturelles, grands jeux), organisées chaque semaine par une équipe d'animation diplômée du BAFA.
- Les activités clubs : stages évolutifs sur 4 jours avec des activités culturelles ou sportives encadrées par des professionnels.
- Le centre de loisirs organise aussi régulièrement des sorties à la journée les mercredis pendant les vacances d'été.

Evolution de la fréquentation du centre de loisirs (en moyenne d'enfants par jour)

		2009	2010	2011	2012
Vacances d'Hiver	Moyenne par jour	47	59	53	52
	<i>dont enfants de SMU</i>	30	31	24	23
Vacances de Printemps	Moyenne par jour	46	53	44	48
	<i>dont enfants de SMU</i>	27	27	21	28
Vacances d'été	Moyenne par jour	55	54	51	54
	<i>dont enfants de SMU</i>	35	34	32	34
Vacances de Toussaint	Moyenne par jour	41	37	59	53
	<i>dont enfants de SMU</i>	28	30	34	30

Fréquentation des enfants de la commune

En 2012, 204 enfants différents (89 filles, 115 garçons), issus de 129 familles différentes, ont fréquenté le centre de loisirs au cours de l'année

Autres centres de loisirs fréquentés le mercredi par des enfants de la commune (année 2012)

Type d'accueil	Mercredis Premier trimestre			Mercredis Deuxième trimestre			Mercredis Septembre à Décembre		
	Journée	Matin	Après-midi	Journée	Matin	Après-midi	Journée	Matin	Après-midi
Moyenne par jour	16,3	2,2	4,9	11,1	3,8	10,3	15,5	4,2	9,0
Nb enfants différents	31			34			44		

Les enfants ont été accueillis dans les différents centres suivants, par ordre d'importance :

- Le Clos d'Espies à Gières
- La Maison des Collines à Eybens
- La Villa Arthaud à Grenoble
- La Tanière Enchantée à Vaulnaveys-le-Haut

L'ANIMATION JEUNES - LES ACTIVITES

Avec les Jeunes de 10 à 12 ans

- Des animations sont proposées pendant les vacances scolaires : sorties, activités sportives, et stages divers par les animateurs et /ou les jeunes. Des séjours courts (4 jours) sont aussi proposés (3 Mini-camps l'été -Trophée aventure aux vacances de printemps).

Avec les Jeunes de 13 à 15 ans

- Des animations sont organisées pendant leur temps libre pour susciter et alimenter leurs centres d'intérêts (Camps - Trophée aventure - Sorties organisées par les animateurs et /ou les jeunes).

Avec les Jeunes de 15 ans et plus

- Permettre des expériences progressives d'autonomie (Départs autonomes en vacances avec l'opération « sac ados » - Dispositif « Autonomie et Rencontre » - Sorties organisées par les animateurs et / ou par les jeunes).

Le PIAJ (Point Information Accueil Jeunes) situé à la Richardière

- C'est un lieu d'accueil, de rencontre, d'écoute et d'échange entre jeunes.
- C'est un espace pour élaborer et concrétiser ses projets, collectifs ou individuels.
- C'est un lieu ouvert sur la vie des jeunes et la vie du village. Toutes les préoccupations peuvent y être apportées concernant la santé, la scolarité, la recherche d'emploi, et bien sûr les loisirs.
- C'est encore un lieu de rencontres entre les jeunes et les élus et de découverte de la citoyenneté.

Effectifs Animation Jeunes - Année 2012

	Hiver	Printemps	Eté	Toussaint	Nb de Jeunes différents
PETITES VACANCES	80	34		63	108
ETE			91		91
SEJOURS			28		28
MINI SEJOURS		21	29		44
Départs en SAC ADOS			12		12
Participation FESTIVAL		5			5
ACCUEIL (mercredi et samedi)					161
Nb de Jeunes différents					213

Les sorties ski du Mercredi

Nombre de séances : 10 après les vacances de Noël, de janvier à mars.

94 jeunes ont participé au ski du mercredi en 2013

62 sont élèves des écoles primaires (42 enfants âgés de 7 à 9 ans et 20 enfants de plus de 10 ans)

32 sont collégiens et/ou lycéens

LES AUTRES EQUIPEMENTS PUBLICS

LA BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque vient de passer en gestion communale, depuis le 1er mai 2013. Elle compte 878 adhérents dont 307 de moins de 14 ans et 63 pour la tranche d'âge 15 à 24 ans.

Elle est ouverte aux horaires suivants :

- Lundi au vendredi de 16h à 18h 30
- Mercredi de 10h à 12h et de 16h à 18h 30
- Samedi de 10h à 12h 30

Les écoles fréquentent la bibliothèque en dehors de ces horaires.

LES DIFFERENTS LIEUX D'ACTIVITES SITUES SUR LA COMMUNE

LES SALLES D'ACTIVITES

- Le gymnase
- La salle festive de la Richardière
- La salle 3 de la Maison des Associations
- La salle côté services techniques 201.3

LES EQUIPEMENTS DE PLEIN-AIR

- la Piscine, ouverte de juin à septembre
- Tennis : 2 sites proposant 4 courts en résine dans le bourg de Saint Martin d'Uriage, et 5 courts en terre battue dans le parc d'Uriage
- le stade synthétique
- Le city stade (terrain de football, de handball et de basketball)
- le skate park de la Richardière, à proximité du PIAJ
- le terrain multi-sports de Pinet
- 3 terrains de boules

D'autres locaux sont utilisés au sein des écoles

Dans l'école Élémentaire des Petites Maisons :

- Le préau
- La garderie périscolaire

Dans l'école maternelle des Petites Maisons :

- La salle polyvalente
- La garderie périscolaire
- La bibliothèque

Dans l'école de Pinet :

- La salle polyvalente
- La garderie périscolaire
- Les locaux de l'ancienne crèche (actuellement peu utilisés)

L'OFFRE EDUCATIVE ASSOCIATIVE

La commune de Saint Martin d'Uriage, dispose d'un tissu très riche et très varié, et recense 90 associations différentes dont :

- 23 associations à vocation sportive
- 6 associations scolaires (dont 1 pour le collège)
- 11 associations culturelles
- 16 autres associations

On constate l'existence d'une offre très étoffée en direction des enfants et des jeunes, répertoriée dans les tableaux suivants.

Les séances d'activités organisées le mercredi matin ou le samedi matin ont été mises en évidence. En effet, elles pourraient être directement concernées par la modification des rythmes éducatifs de l'enfant.

FREQUENTATION DES ENFANTS DE LA COMMUNE DANS LES DIFFERENTES ASSOCIATIONS LOCALES

(Environ 367 enfants fréquentent ces activités)

	ACTIVITES	Horaires	Ages	Nombre d'enfants	
				nombre 2012/2013	maxi accepté
LUNDI	Arts Plastiques	16h45 - 18h	Enfants de 5-7ans	12	12
	Judo	17h - 18h	Enfants 6-8 ans	12/15	30
	Judo	18h - 19h30	Enfants 9-11 ans	10	30
	Tir à l'arc	17h - 18h30	Enfants 7-10 ans	10	12
	Tir à l'arc	18h30 - 20h	Enfants 10 ans	4	12
	Danse classique	17h30 - 18h30	6-8 ans	12	15
	Danse classique	18h30-19h30	9-12 ans	10	15
	Anglais	16h50-17h50	CM	4 à 8	8
	”	18h à 19h	6ème 5ème	4 à 8	8
	Zumba	16h30-17h30	8-12 ans	25	25
	Badminton	16h45 - 18h15	primaires		25
	Musique	17h - 20h 30		68	

	ACTIVITES	Horaires	Ages	Nombre d'enfants	
				nombre 2012/2013	maxi accepté
MARDI	Arts Plastiques	17h - 18h30	Enfants de 8-11 ans	12	12
	GRS	16h45-18h	Enfants de 6-9 ans	13	15
	Poterie	17h-18h30	De 6 ans à Ados.	12	12
	Tennis de table	17h-18h30	Enfants 7-8 ans	6	24
	Tennis de table	18h30-20h	Enfants 9-11 ans	6	24
	Anglais	17h-18h	CE	4 à 8	8
	”	18h30 à 19h30	4ème 3ème	4 à 8	8
	Aïkido	17h - 18h10	5-10 ans	12	20
	”	18h10 - 19h20	11-15 ans	17	20
	Escalade	17h - 18h15	primaires	10	
	”	18h15 - 19h30	primaires	10	
	Zumba	16h30-17h30	5-7 ans	25	25
	”	17h30 - 18h30	5-17 ans	20	25
	Musique	17h - 20h 30		65	

	ACTIVITES	Horaires	Ages	Nombre d'enfants	
				nombre 2012/2013	maxi accepté
MERCREDI	Anglais	9h30 à 10h30	CM	4 à 8	8
	”	10h30 à 11h30	CP	4 à 8	8
	”	11h30 à 12h30	CE	4 à 8	8
	Arts Plastiques	10h-11h30	Enfants 8-11 ans	9	12
	Gym. ludique	9h15-10h	Acrobate - 6 ans	11	15
	Gym. ludique	10h15-11h	Kangourou - 5 ans	12	15
	Gym. ludique	11h15-12h	Koala-4 ans	7	12
	Gym. ludique	13h30-14h15	Kangourou - 5 ans	6	15
	GRS	16h-17h15	Enfants 6-9 ans	13	15
	GRS	17h15-18h30	Enfants 10-13 ans	5	15
	Judo	10h-11h	Baby 3-5 ans	19	25
	Judo	10h-12h15	Mini-poussins 6-7 ans	15	30
	Modélisme	14h-16h	de 10 ans à Ados	10	10
	Poterie	10h-11h30	Enfants	12	12
	Théâtre	17h-18h15	Primaires	14	14
	Escalade	9h - 10h	primaires	12	12
	”	10h - 11h	primaires	12	12
	”	11h - 12h	primaires	12	12
	”	16h - 18h	primaires/collège	8	12
	”	17h - 18h	primaires/collège	8	12
	Danse jazz	9h30-10h30	6-8 ans	11	15
	Danse éveil	10h30-11h15	4-6 ans	19	20
	Jazz débutant	11h15-12h15	9-11 ans	8	15
	Danse orientale	15h30-17h	8-11 ans	9	15
	Ski de Fond	14h30 - 16h30	Compétition	10	
	Tennis	9h - 12h	Ecole	61	
	”	14h - 18h30	Collège+lycée	49	
	Musique	9h - 20h30		57	

	ACTIVITES	Horaires	Ages	Nombre d'enfants	
				nombre 2012/2013	maxi accepté
JEUDI	Anglais	17h à 18h	CE	4 à 8	8
	”	18h à 19h	CM	4 à 8	8
	Arts plastiques	17h-18h30	Enfants 8-11 ans	12	12
	Poterie	17h-18h30	Enfants	7	12
	Tennis de table	18h-19h30	Enfants 7-11 ans	8	24
	Judo	17h-18h	Enfants 6-8ans	12/15	30
	Judo	18h-19h30	Enfants 9-11 ans	10	30
	Danse hip hop	17h-18h	7-11 ans	16	16
	Zumba	17h15-18h	8-12 ans	25	25
	Ski de Fond	soirée	Compétition	10	
	Badminton	17h - 19h	Collège	20	30
	Musique	17h - 20h45		50	
VENDREDI	Escalade	19h - 20h30	collège/lycée	12	
	Tennis	17h - 18h	primaires	6	
	”	18h - 19h30	CM2+Collégiens	8	
	”	19h30 - 21h	Lycéens	7	
	Musique	17h15 - 20h		20	
SAMEDI	Ski de Fond	14h30 - 16h30	Compétition et loisirs	25	
	Basket	9h-10h30	Enfants 7-10 ans	10	20
	Trampoline	10h30-12h30	Enfants 7-10 ans	8	10
	Modélisme	10h-12h	de 10 ans à Ados	10	10

PROJET EDUCATIF DE LA COMMUNE

Préparer les enfants à vivre en société et à devenir des citoyens responsables, conscients des principes et des règles qui fondent notre démocratie.

1 - Les objectifs éducatifs

- Favoriser l'épanouissement de l'enfant et de sa personnalité.
- Favoriser la socialisation, l'autonomie, la créativité, le sens critique et la citoyenneté de l'enfant, en proposant une approche complémentaire de celle du milieu familial et scolaire.
- Sensibiliser l'enfant à la notion de compréhension et de respect de l'autre.
- Sensibiliser l'enfant à l'avenir de la planète, à la biodiversité et au développement durable.

2 - Vers une éducation partagée

- Assurer la continuité de la prise en charge éducative des enfants à tous les stades de son développement.
- Développer des actions complémentaires et cohérentes avec l'école, les structures partenaires et les services de la commune.
- Permettre aux parents d'exercer leur rôle éducatif dans les meilleures conditions.

3 - Un processus dynamique et évolutif

- Favoriser le respect des rythmes chronobiologiques de l'enfant.
- Mettre en place un pilotage et un suivi des actions avec l'ensemble des partenaires concernés.
- Assurer une évaluation partagée du dispositif permettant son amélioration et son évolution future.

Scénarios à débattre

- 2 scénarios seront proposés à la discussion lors de la prochaine commission extra municipale
- Concernant la légende:

TP= temps périscolaire

APC : activités pédagogiques complémentaires :

- aide aux enfants en difficultés ou aide au travail personnel ou activité prévue par le projet d'école en lien avec le PEDT (36h/ an)
- Jour et horaire à définir avec les enseignants (soit lors de la pause méridienne soit après enseignement ou parcours éducatif)

Scénario n°1

TP= temps périscolaire - APC : activités pédagogiques complémentaires

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
8h45- 10h15	Enseignement	Enseignement	Enseignement	Enseignement	Enseignement
10h15-10h30	récréation				
10h45- 11h45	Enseignement	Enseignement	Enseignement	Enseignement	Enseignement
11h45-13h30	Pause méridienne			Pause méridienne	
13h30-15h45	Enseignement	Enseignement		Enseignement	Enseignement
15h45-18h (mat) ou 18h15 (élémentaire)	TP	APC ou TP		APC ou TP	TP

Scénario n°2

TP= temps périscolaire - APC : activités pédagogiques complémentaires

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
8h30-9h45	Enseignement	Enseignement	Enseignement	Enseignement	Enseignement
9h45-10h	Collation				
10h-10h45	Enseignement	Enseignement	Enseignement	Enseignement	Enseignement
10h45-11h	Récréation				
11h- 12h30	Enseignement	Enseignement	Enseignement	Enseignement	Enseignement
12h30- 14h15	Pause méridienne			Pause méridienne	
14h15-16h15	Parcours éducatif	Enseignement		Parcours éducatif	Enseignement
16h15-18h (mat) ou 18h15 (élémentaire)	TP	TP		TP	TP

LE PLANNING DE LA CONSTRUCTION DU PROJET EDUCATIF TERRITORIAL

- 1^{ère} semaine de Juillet : Elaboration des différents scénarios
- Mi-Septembre : réunion de rentrée de mise au point des scenarios
- Entre mi-septembre et mi-octobre: réunions de présentation dans les écoles des scénarios
- Novembre : consultation pour avis des parents d'élèves sur plusieurs scénarios différents
- Début décembre : analyse des réponses aux questionnaires
- Décembre 2013 ou février 2014 : choix du scénario retenu et adoption du PEDT en conseil municipal

QUESTIONS ?

MERCI DE VOTRE ATTENTION